Hébergement EIG*

Cette partie décrit comment procéder en cas de nouvel utilisateur ou de renouvellement de mot de passe

- Déclarer un nouvel utilisateur*
- Modifier son mot de passe de connexion*

Déclarer un nouvel utilisateur*

Vous avez un nouvel utilisateur qui prend prochainement ses fonctions et doit avoir un accès à EIG.

Comment procéder ?

Vous devez adresser un message écrit à support-tech@eig.fr en précisant :

- Le nom et le prénom du nouvel arrivant
- Son mail professionnel

Le service hébergement créé alors un accès pour la personne. Son identifiant est constitué de :

- L'initiale de son prénom (les initiales en cas de prénom composé)
- Son nom de famille accolé sans séparation entre les caractères

Le service hébergement créé l'accès de la personne au serveur et lui adresse un message avec son mot de passe.

La création des son profil utilisateur dans EIG est à votre charge.

Dans l'onglet "Poste" du configurateur, il faut renseigner le nom de sa session EIG et l'associer avec son nom d'utilisateur EIG.

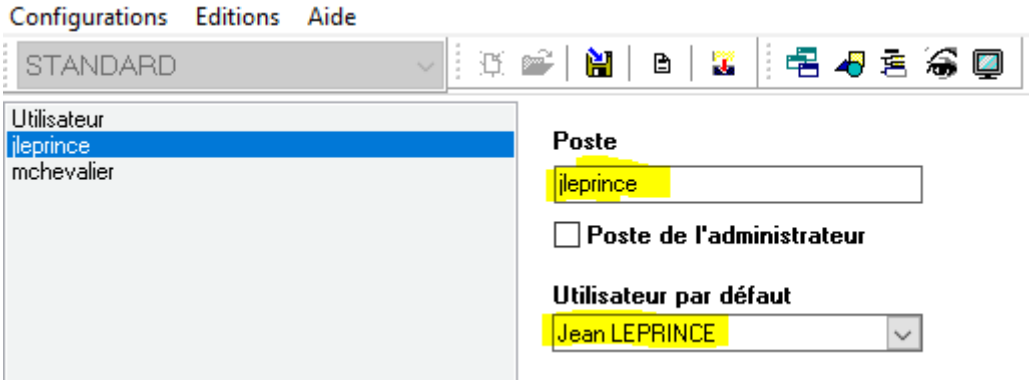

C'est ce qui permet à l'utilisateur d'avoir son nom qui apparaît quand il lance EIG. Il n'a plus qu'à renseigner le même mot de passe que pour sa session et EIG est accessible.

La création des profils utilisateurs d'EIG est à la charge de votre administrateur EIG.

Epurer les anciens utilisateurs partis

Il faut prévenir le service hébergement que des personnes sont parties afin que nos collègues effacent les identifiants de connexion.

Il faut lister les personnes (nom et prénom) et adresser la liste à support-tech@eig.fr.

La suppression des utilisateurs EIG est à la charge de votre administrateur EIG. A effectuer dans le configurateur EIG.

Modifier son mot de passe de connexion*

L'hébergement EIG est reconnu comme hébergement de données de santé. Avec la RGPD, les règles en matière de sécurité sont strictes. Tous les 3 mois, l'hébergement EIG demande aux utilisateurs de changer leurs mots de passe.

Nous attirons votre attention sur la sécurisation des mots de passe et le côté parfois trop simple voire simpliste de ceux-ci et de leur manque de protection vis à vis des attaques extérieures.

Pour plus d'information sur cette sécurisation, se référer à la page :

https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/configurateur-eig/page/securiser-son-mot-de-passe

Renouveler son mot de passe avant la date d'expiration

Il arrive parfois qu'un utilisateur perde son mot de passe de connexion au serveur et donc à EIG. Pour le renouveler, il doit :

- Adresser un message écrit à support-tech@eig.fr en précisant son nom et son prénom, son adresse mail profesionnelle et un numéro de téléphone auquel le joindre et sa demande de renouvellement de mot de passe

Le service hébergement lui génère un nouveau mot de passe qui lui est envoyé par message de retour.

Afin de sauvegarder les mots de passe, il existe des des coffres-forts de mot de passe, accessibles sur Internet (chercher "gestionnaires de mot de passe".

EIG préconise KeePass qui a l'avantage d'être gratuit et dispose d'une page Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/KeePass